

Société Civile Professionnelle d'Avocats

Jean Doucède

DOCTEUR EN DROIT
AVOCAT HONORAIRE

Marc Bérenger

D.E.S DE DROIT PRIVE

Xavier Blanc

Olivier Burtez-Doucède
LAUREAT DE LA FACULTE

Livia Rossini

Véronique Uzan

Cécile Claveau

AVOCATS ASSOCIES

Jean-Philippe Reboul

Aurélie Bérenger

AVOCATS

Monsieur le commissaire enquêteur du PLU
de la Commune de La Cadière d'Azur

Marseille, le 9 février 2018

OL/JP –
Nos Réf. : BERARD

Par voie électronique :
plu.enquete.publique@lacadieredazur.fr

Monsieur,

Je suis le conseil de Monsieur BERARD Jérôme.

Il est propriétaire de la parcelle cadastrée section D 395, ainsi que celle cadastrée D 482.



La parcelle D 395 est classée en zone UB et intégrée au sein d'une OAP à savoir l'OAP des trous.

Alors que cette parcelle n'est pas concernée par l'emplacement réservé n°40, il apparaît, sur le projet d'OAP, des hachures jaunes correspondant à une légende « *Bâti/espaces verts existants conservés.* »

Si le bâti doit être conservé, Monsieur BERARD Jérôme souhaite pouvoir diviser la parcelle et construire sur une partie de celle-ci pour ses enfants.

Cette parcelle est nettement séparée du moulin réhabilité et il n'est pas nécessaire de maintenir sur la totalité la végétation existante.

Nous vous remercions d'exposer et de confirmer dans votre rapport que la légende « *Bâti/espaces verts existants conservés* » permet de construire comme stipulé dans le règlement PLU pour les zones UB, ou à défaut, d'émettre un avis défavorable sur le fait de figer l'existant. En effet, juridiquement, une OAP ne permet pas un tel gel de la parcelle et surtout celui-ci s'avérerait inopportun.

D'autant plus inopportun que cette parcelle D 395 est la seule sur laquelle M. BERARD Jérôme pourrait encore exercer son libre arbitre. En effet, l'autre parcelle de M. BERARD Jérôme (D 482), ainsi que celle de son père d'ailleurs (D 481), font partie de l'emplacement réservé n°40 et à ce titre ne sont plus utilisables librement par leurs propriétaires.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie de croire, Monsieur le commissaire enquêteur, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour la SCP
Olivier BURTEZ-DOUCEDE